DEMANDE DE PAIEMENT DES ALLOCATIONS COMPLEMENTAIRES DE CHOMAGE TEMPORAIRE

F1

Pour obtenir le paiement des allocations complémentaires de chômage temporaire, le présent document dûment complété est à retourner au :

FONDS SOCIAL DES ENTREPRISES COMMERCIALES
DU METAL (S.C.P. 149/04)
Avenue Jules Bordet 164 - 1140 BRUXELLES T. 02/778.62.00 - Fax. 02/778.62.22

A COMPLETER EN MAJUSCULES S.V.P. PAR L'EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale de l'employeur .....

rue ..... n° ..... Boîte : .....

Code postal ..... Commune .....

N° O.N.S.S. : ⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋ - ⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋ - ⌊ ⌋⌊ ⌋ (Complet) Tél. ..... / .....

L'employeur soussigné déclare sur l'honneur

1. que l'ouvrier(ère) mentionné(e) ci-dessous a été mis en chômage, sur base de l'art. 26-1°, 28-1°, 49, 50 of 51 de la loi relative aux contrats de travail, à la date du ..... jusqu'au ..... inclus.

   N° de registre national ⌊ ⌋⌊ ⌋ ⌊ ⌋⌊ ⌋ ⌊ ⌋⌊ ⌋ - ⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋ - ⌊ ⌋⌊ ⌋

   Nom, prénom : .....

   rue ..... n° ..... Boîte : .....

   Code postal ..... Commune .....

2. **Q** ☐☐ , ☐☐ *(comme Formulaire C 3.2. - Rubrique 1)*
3. **S** ☐☐ , ☐☐ *(comme Formulaire C 3.2. - Rubrique 1)*
4. Nombre d'heures de chômage : ☐☐☐ , ☐☐ **E - I - T - F - V** *(Formulaire C 3.2. - Rubrique 3)*

..... / ..... / 20..... Signature : Cachet de la firme

A COMPLETER PAR L'OUVRIER(ERE)

IBAN BE ⌊ ⌋⌊ ⌋ ⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋ ⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋ ⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋

Si numéro de compte étranger, remplir n° BIC

Tél. ouvrier(ère) .....

BIC ⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋

A COMPLETER EN MAJUSCULES S.V.P. PAR L'ORGANISME DE CHOMAGE

Je soussigné .....

préposé de l'organisme de paiement .....

atteste que l'ouvrier(ère) susmentionné(e) a bénéficié des allocations de chômage temporaire (art. 26-1°, 28-1°, 49, 50 of 51 Loi 3/7/78)

DU ..... AU ..... SOIT ..... ☐ jours entiers (*) ☐ demi-jours (*)

(*) Barrer l'inutile

CACHET : à ..... , le ..... / ..... / .....

Signature

REMARQUE
L'ayant-droit et l'Organisme de Paiement sont priés de vérifier l'exactitude de toutes les mentions, spécialement ***le numéro de registre national****, et, éventuellement, d'en demander la rectification suivant la procédure prévue.*
Vos données à caractère personnel seront enregistrées dans le fichier du Fonds de Sécurité. En vertu de la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de ces données.

(Formulaire édition 2011)